

**INTRODUCTION**

**L'OMG-AVISAPE** en tant qu'organisation non-gouvernementale offre des prestations et services allant dans le cadre de son objet social. Ces prestations et services mettent en relation la structure avec d'autres acteurs de son environnement tels que : les fournisseurs médicaux, les patients, l'Etat et bien d'autres. Son environnement étant complexe et en perpétuelle mutation, la structure recherchera donc l'information nécessaire pour saisir les opportunités et se prémunir des dangers éventuels. En effet, pour offrir des meilleurs prestations et services, le directeur et les autres membres de l'administration doivent combiner les techniques de gestion les plus appropriées à l'étude des facteurs et à la compréhension des phénomènes internes et externes de cette organisation.

Cela nécessite la mise en place d'un système comptable adéquat qui permettra l'enregistrement et la classification des faits valorisés ou quantitatifs qui marquent la vie de la structure. Ce qui offrirait une organisation financière et comptable conforme à la législation en vigueur. L'application du système comptable pour une garantie de suivi de la structure, d'information fiable et compréhensible, implique le respect des normes et des principes fondamentaux régis par le Système Comptable pour l'Harmonisation du Droit des Affaires (**SYSCOHADA**).

L'objectif visé par la comptabilité est donc de parvenir à un moment donné à fournir des informations :

- Aux directeurs de la structure pour la gestion.
- Aux partenaires sanitaires et aux fournisseurs médicaux.
- « A l'Etat pour des sondages et des statistiques

Vu l'importance et compte tenu de la structure organisationnelle des structures sanitaires celles-ci ont souvent besoin d'un suivi rigoureux pour une bonne gestion.

Force est de constater qu'aujourd'hui, les structures sanitaires et plus précisément **l'ONG-AVISAPE** font inévitablement face à des difficultés énormes de gestion comme entre autre, le système comptable qui a du plomb dans l'aile, nous paraît pertinent. En effet, le système comptable qui se trouve en amont à toutes structures ne respecte aucune procédure comptable ainsi que les objectifs précédemment cités au sein de la structure.

## **Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE**

---

**Face à cet état de chose, nous nous sommes proposés de réfléchir sur le thème « ANALYSE DE L'ORGANISATION COMPTABLE AU SEIN D'UNE STRUCTURE SANITAIRE : Cas de l'ONG-AVISAPE »**

**Pour atteindre cet objectif, nos recherches s'articulent autour de trois(03) chapitres : il s'agit dans un premier chapitre, de présenter le cadre théorique et la méthodologie d'analyse de l'organisation de l'ONG-AVISAPE à suivre ; dans un second chapitre d'étudier le cadre institutionnel d'analyse du système d'organisation comptable ; et dans le troisième chapitre de prendre en compte le cadre empirique d'analyse du système d'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE.**



**CHAPITRE 1 : CADRE INSTITUCIONNEL D'ANALYSE DU  
SYSTEME D'ORGANISATION COMPTABLE.**

**A-Historique et Activités**

**L'ONG-AVISAPE s'est implantée sur le territoire béninois pour œuvrer pour le bien être de tous.**

**L'ONG-AVISAPE a été créée le 18 Septembre 2006. C'est une structure sanitaire à caractère humanitaire qui dispose de plusieurs unités spécialisées tel que le Laboratoire, la Radiographie, l'Echographie, Pédiatrie, la Cardiologie, la Gynécologie Obstétrique. L'ONG-AVISAPE est; une organisation non-gouvernementale qui dispose d'un capital social de 10.000.000 F CFA, elle est détentrice de ses propres actions. L'ONG-AVISAPE à son siège au PK 14 en bordure de la route Inter-état Cotonou-Lomé. Elle est enregistrée au tribunal de Cotonou sous IFU N° : 6200910689304 et également au ministère de la santé sous le numéro : No670/MS/DC/SGM/CT/DNSP/SRSPS.**

**L'ONG-AVISAPE dispose d'une pharmacie pour les besoins de traitement des patients qu'elle stocke dans sa pharmacie froide en vue de les mettre à la disposition de ses patients.**

**Les médicaments et produits consommables sont conditionnés dans les emballages pour leurs protections.**

**Ainsi L'ONG-AVISAPE offre à ses patients des services tels que :**

**-Les campagnes de dépistage qui s'effectuent dans les environs de Cotonou à savoir : L'Université d'Abomey-Calavi, Fidjrossé, Akpapka...etc.**

**-La Prise en Charge des patients assurés, par exemple ceux du Port Autonome de COTONOU**

**-La suivie et le traitement de certaines maladies virales(les hépatites, la fièvre typhoïde...etc.) ;**

**-Les campagnes de vaccination ;**

**-La promotion gratuite pour la consultation des patients ; -Des remises accordées aux patients ;**

## **Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE**

---

**Selon L'article 3 de la constitution dénomination objectif,**

**L'ONG-AVISAPE a pour buts : -Assister les villageois et les personnes démunies et malades, -de protéger l'environnement pour prévenir les maladies,**

**-de coordonner et organiser toutes les activités adaptées aux idéaux de l'ONG.**

Elle peut s'affilier à toutes les organisations nationales et internationales poursuivant les mêmes objectifs qu'elle.

### **B-Mission et fiche d'identification :**

**L'ONG-AVISAPE a pour principal mission de mettre à la disposition de la population COTONOU et ses environs, les différents prestations et services pour le bien être de tous.**

La fiche d'identification se présente comme suit :

|  |  |
|--|--|
| <b>Raison Sociale</b>                        | <b>ONG-AVISAPE « Soins et prise en charge»</b>                                 |
| <b>Siège social</b>                          | <b>PK 14 face BENIN MARCHE</b>   |
| <b>Adresse</b>                               | <b>10 BP 217 HOUEYIHO COTONOU<br/>Tel: (229)20259201 Cell. :(229) 95453055</b> |
| <b>Forme juridique</b>                       | <b>Structure à but non-Lucratif</b>  |
| <b>Capital Social</b>                        | <b>10.000.000</b>  |
| <b>N°IFU</b>                                 | <b>6200910689304</b>   |
| <b>Date de creation</b>                      | <b>18 Septembre 2006</b>   |
| <b>Chiffre D'Affaire 2014</b>                | <b>9.600.000</b>   |
| <b>Services et prestations</b>               | <b>Soins et prises en charge</b>   |
| <b>Autorisation au ministère de la santé</b> | <b>N°670/MS/DC/SGM/CT/DNST/SRSPS</b>   |

Source : Propre réalisation

### **PARAGRAPH 2 : Organisation et Environnement de l'ONG-AVISAPE**

Il est question ici de présenter l'organigramme d'une part et l'Environnement d'autre part de la manière suivante :

## **A-ORGANISATION DE L'ONG-AVISAPE**

### **a-Direction générale**

Elle assure la gestion courante de la structure. Elle est responsable de la planification de la mise en œuvre et du contrôle des politiques de gestion et veille à l'utilisation rationnelle des ressources de **l'ONG-AVISAPE**. Cette dernière est assurée par un directeur qui est en même temps le fondateur. Il est chargé de garantir le développement et le rayonnement de la structure sur toute l'étude du territoire national et la mobilisation des ressources nécessaire au développement d'organisation.

### **b- Le secrétariat**

La secrétaire est chargé de la gestion des correspondances, du suivie, de l'enregistrement et du standard téléphonique et des appels de l'organisation des réunions de la gestion, des rendez-vous du directeur, et de la gestion des stocks.

### **c- Le Service Comptabilité**

Ce service se charge de la gestion de la trésorerie, du suivi et des opérations comptables de chaque dépôt de produits médicaux, de la saisie et du contrôle journalier des factures, du recouvrement des créances, de l'inventaire des points de sortie et d'entrée des produits médicaux venants du **CAME** mais aussi à l'enregistrement au journal des opérations comptable. Ce service se charge de l'établissement des bilans partiels.

### **d- Le Service Maintenance**

Le service Maintenance assure la réparation et bon fonctionnement des machines (**la radio, les appareils informatiques, les groupes électrogènes,...etc.**) d'une part et d'autre les véhicules utilisés par l'administration. Il est dirigé par le Chef Maintenance.

### **e- La Caisse**

La caisse principale s'occupe de l'encaissement des recettes, des décaissements, des dépenses, des opérations bancaires, des paiements des salaires, de la tenue de la grande et de la petite caisse. Elle est tenue par une caissière.

**f- La pharmacie**

La pharmacie se compose des produits médicaux (**comprimés, injectables..**) et est gérée par une pharmacienne qui s'occupe de l'élaboration des prévisions de commande en

collaboration avec l'infirmier. Elle se charge de la réception des produits commandés et de la gestion des stocks.

**B-Environnement**

L'environnement se définit comme l'ensemble des éléments internes et externes qui sont susceptibles d'affecter directement ou indirectement les activités sanitaires de l'ONG-AVISAPE et sur lesquels il peut agir ou non.

**a- Le Micro Environnement :**

**Les publics**

La libéralisation du Ministère de la Santé offre des possibilités plus accrues de diffusion de l'information sanitaire.

**-Le grand public** : l'ONG-AVISAPE doit en outre se préoccuper de l'attitude du grand public à partir de laquelle elle se détermine. Ici elle doit éternellement se préoccuper des besoins de ces patients potentiels et offrir des produits médicaux (**injectables ou comprimés**) ou services pour les satisfaire au risque de se voir perdre ses parts pour le bien être social.

**-Le public interne** : En effet, toute structure sanitaire doit se soucier de son propre public. Il s'agit **des aides-soignantes, des médecins, des infirmiers, du comptable, les autres agents et de la direction** qui exercent des forces contradictoires sur la vie de la structure. Celle-ci doit trouver des moyens idoines pour motiver son personnel et ainsi obtenir de lui de meilleurs rendements.

**-Les Fournisseurs Sanitaires**

Ils peuvent se définir comme les personnes physique ou morale de la part de qu'une structure bénéficie des prestations ou services. Il s'agit notamment ceux dont l'organisation est vis-à-vis débiteur, ou que ceux-ci sont ses créanciers. L'ONG-AVISAPE d'une multitude de fournisseur (**CAME, les délégués médicaux...etc.**).

**- Autre structure sanitaire ayant même prestations et services**

Les structures sanitaires réfléchissent constamment à quoi faire pour satisfaire au mieux les besoins actuels et latents des patients dont les exigences en matière d'accès aux soins et de qualité des prestations ne cessent de varier. C'est ainsi que de multitude structure

## **Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE**

---

sanitaire ont vu le jour pour œuvrer pour le bien-être de tous sont donc des structures sanitaires ayant même vision que l'ONG-AVISAPE, les centres médicaux, les

cliniques qui détiennent un meilleur équipement et fonctionnement de différentes unités médicales.

Jadis l'ONG-AVISAPE accompagne une excellente satisfaction des besoins aux patients par l'intermédiaire de ces unités. Le libéralisme sanitaire aura donc permis à beaucoup d'autres centres, institut aussi bien locales qu'étrangère ou de s'installer. L'ONG-AVISAPE née le 28 Septembre 2006 se voit aujourd'hui de travailler ensemble avec d'autres centres médicaux sur l'étendue du territoire béninois. Un coup d'oeil sur le tableau ci-dessous nous permettra de mieux connaître quelques autres structures sanitaires de la place qui vise également les meilleurs soins au peuple béninois.

| <b>Ligne des prestations</b>     | <b>Les Autres structures</b> | <b>Les Unités médicales</b>  |
|----------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| <b>Soins et Prises en Charge</b> | <b>BETHESDA</b>              | <b>Radiologie</b>            |
|                                  | <b>MEGNIFICA Clinique</b>    | <b>Echographie</b>           |
|                                  | <b>BIDOSSESSI Clinique</b>   | <b>Accouchement</b>          |
|                                  | <b>JESUGNON Clinique</b>     | <b>Analyses Bio Médicale</b> |
|                                  |                              | <b>Pédiatrie</b>             |
|                                  |                              | <b>Gynécologie</b>           |

**Source : Propre réalisation**

### **b-Macro-Environnement**

Il s'agit d'environnement sur lequel la structure à des actions limitées ou nulles. C'est l'ensemble des acteurs susceptibles d'exercer une influence sur les activités sanitaire de la structure et qui échappe presque totalement à son contrôle.

#### **b-1-L'environnement économique**

L'économie béninoise sanitaire est actuellement caractérisée par une conjoncture difficile qui réduit de façon systémique l'orientation des choix patients vers les centres sanitaires et la hausse des prix des produits médicaux consommables ; ce qui devient un handicap pour les structures sanitaires d'atteindre leurs objectifs et leurs missions. Cela se justifie donc par l'évolution en dent de scie de leurs chiffres d'affaires.

**b-2-Environnement politico-juridique**

L'Etat est le principal organisateur de l'environnement politico-juridique.il prend en charge les problèmes de la santé publique par le biais du ministère de la santé .Au Bénin, peut être définit structure sanitaire, toutes associations, établissements de santé publics ou privés ayant reçues une autorisation du gouvernement pour la participation aux projets/programmes de développement et de couverture socio-sanitaire dans le respect de la déontologie et des textes en vigueurs.

**b-3-L'Environnements Socio-Culturel :**

L'élément le plus essentiel qui constitue l'environnement social d'une structure sanitaire est la population qui caractérise l'ensemble de ses prestations et services. En effet, pour que ces services soient acceptés par les patients, L'ONG-AVISAPE doit la rendre compatible avec les valeurs, croyances et mœurs des individus qui composent l'environnement auquel elle s'adresse.

**SECTION 2 : Déroulement du Stage, Expérience Acquisées et Difficultés Rencontrées**

**PAGRAPHÉ 1: Déroulement du Stage.**

Au cour de notre stage qui a durée (03) mois, nous sommes accueil au service de la comptabilité. Ces trois(03) mois nous ont permis de nous familiariser avec les réalités de la vie de la structure.

De même se séjour à été l'occasion de mettre en pratique certaine de nos connaissances théoriques. Grâce aux travaux effectués, nous avons touché du doigt les réalités inhérentes aux aspects de la comptabilité.

**Tâches effectuées:**

Dans ce paragraphe, nous palerons des tâches exécutées ; au cours du stage nous avons effectués les tâches suivantes :

-nous sommes familiarisé avec les différents travaux qui se font et surtout avec le logiciel comptable appropriés.

--Réception et transmission des factures à la caisse. -Rapprochement entre le relever bancaire et la caisse. -Enregistrement des opérations au journal.

- Vérification des bons de caisses délivrées par rapport au brouillard de caisse.
- Achat des produits et consommables médicaux au CAME.
- Versements et retraits consentis par l'administration.

**PARAGRAPHE 2 : Expériences Acquisées et Difficultés Rencontrées**

**Expériences Acquisées**

Le stage académique à été une occasion pour nous de mettre au profit de la structure d'accueil, nos connaissances académiques, c'est aussi une opportunité pour nous de concilier la pratique et la théorie. Ledit stage nous a permis d'apprendre entre autres :

- à être assidus sur le lieu du stage ;
- à exécuter correctement les tâches qui nous sont confiés ;
- à faire preuve de la courtoisie vis-à-vis du personnel ;
- à mettre en œuvre nos capacités dans le domaine de la comptabilité ;
- à analyser les informations dans le cadre d'une mission comptable ;
- à confronter les problèmes quotidiens, d'y trouver les solutions appropriées.

**Difficultés Rencontrées**

Nous avons rencontré des difficultés suivantes lors de notre stage

- l'inexistence de certains document (la fiche de paie du personnel, le bilan des années antérieurs) ;
- Absence de lieu de documentation
- La rétention délibérée de l'information de la part de certains responsables et collaborateur de peur de rendre publique certaines informations ou pour des raisons de secret professionnel.



**CHAPITRE 2 : CADRE THEORIQUE ET LA METHODOLOGIE  
D'ANALYSE DE L'ORGANISATION COMPTABLE DE L'ONG-  
AVISAPE.**

A cette étape de notre analyse, nous parlerons dans un premier temps de la problématique; des objectifs et des hypothèses; dans un second temps de la revue de la littérature et de la méthodologie.

**SECTION 1 : Problématique et Intérêt, Objectifs et Hypothèse de l'étude de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE.**

Cette section met l'accent sur la problématique, les objectifs et les hypothèses de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE.

**PARAGRAPHE 1 : Problématique et Intérêt de l'étude de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE.**

Nous abordons dans ce paragraphe la problématique et l'intérêt de l'étude de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE.

**A-Problématique de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE.**

En Afrique et plus particulièrement au BENIN, le service de la comptabilité s'avère une nécessité au sein des structures sanitaires. Ce service est à la base de la bonne gestion de l'économie sanitaire.

Ces structures qui étaient sur l'étendue du territoire Béninois, doivent du fait de la mondialisation et du développement de la technologie apporter plus de satisfaction à l'humanité qui fait face à des maux.

En effet, l'autorisation par l'Etat pour la création des cliniques et des centres médicaux devient plus accessible pour promouvoir au bien être de tous.

En conséquence, le comptable doit opter pour une bonne gestion sanitaire afin de garantir la suivie et une meilleure prestation de sa structure.

La pérennité des structures sanitaires devient encore plus préoccupante surtout pour les cliniques qui en dépit de leurs poids et de leurs rôles dans les économies sanitaires africaines et en occurrence celle béninoise sont vulnérables contre tenu de leurs tailles et de l'étroitesse des ressources dont elles disposent. Dans ces conditions, il s'avère nécessaire que l'ONG-AVISAPE mette en place une gestion efficace et efficiente qui suppose un bon fonctionnement de ces différents compartiments.

S'il est vrai que toutes les fonctions de la structure contribuent à sa performance, il faut cependant remarquer que c'est la fonction comptable et financière de l'ONG-AVISAPE qui a retenue notre attention. En effet, les observations faites au cours de notre séjour dans

## **Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de L'ONG-AVISAPE**

---

cette structure et plus précisément au service de la comptabilité ,nous ont permis de relever un bon nombres de problèmes. Fondamentalement, nous avons constaté un dysfonctionnement au niveau de l'organisation comptable de L'ONG-AVISAPE. De ce problème découlent des problèmes spécifiques suivants : le retard dans l'enregistrement des informations de base et la mauvaise planification des tâches au niveau des agents.

Le choix de cette problématique sera motivé par le souci de la mise en application des connaissances acquises au cours de notre formation et de présenter un travail qui se veut utile à la structure L'ONG-AVISAPE et à toutes les structures qui rencontrent des problèmes similaires. Toute structure, quelle que soit sa taille a besoin d'un minimum d'organisation comptable pour atteindre les objectifs qu'elle s'est fixée.

En effet le système d'organisation de l'information financière encore appelé comptabilité permet d'une part de classer, de saisir et d'enregistrer les données de base chiffrées et d'autre part de fournir après traitement approprié un ensemble d'informations conformes aux besoins de la structure. Le défaut de cette information peut mettre en péril la structure appelé à grandir et à se développer.

Dans cette optique, il s'avère impérieux pour L'ONG de mettre en place une organisation comptable répondant à tout moment aux exigences de collecte, de tenue et de contrôle, de présentation et de communication des informations comptables se rapportant à ces opérations.

L'importance du système d'organisation comptable confrontée aux problèmes relevés au niveau de L'ONG-AVISAPE, nous amène à poser la question suivante :

Qu'est-ce-qui caractérise le dysfonctionnement du système d'organisation comptable de cette structure ?

De cette interrogation découle celles suivantes :

Quels sont les facteurs occasionnant le retard dans l'enregistrement des données de base ?

Comment étudier les procédures de traitement des pièces comptable pour apporter une bonne action correctives au sein de L'ONG ?

Dans le but de pouvoir participer à la résolution de ces problèmes qui entravent le bon fonctionnement de la comptabilité de L'ONG-AVISAPE, nous avons décidé de réfléchir sur le thème « Analyse de l'Organisation Comptable au sein d'une structure sanitaire : **Cas de L'ONG-AVISAPE** »

La résolution de cette interrogation nécessitera une démarche assez méthodologique qui passera par la fixation des objectifs de la recherche, la formulation des hypothèses du travail, la revue de la littérature, le choix de l'outil d'analyse, l'analyse empirique des données et s'achèvera sur les suggestions. Mais avant tout, il convient de souligner un certain nombre d'intérêts.

### **B-Intérêt de l'étude:**

Notre étude permettra à l'ONG-AVISAPE ainsi qu'aux structures sanitaires d'une manière générale de prévenir et d'éviter les difficultés qui jalonnent l'exécution des tâches comptables. Nous espérons que pour l'ONG-AVISAPE cette étude lui permettra d'améliorer son système de gestion par identification des faiblesses pour résorber les problèmes de sa comptabilité. Pour notre part, cette recherche s'inscrira dans le cadre de notre formation d'un diplôme de licence professionnel, Option : Comptabilité Audit et Contrôle de Gestion(CACG).

A ce titre, il constitue pour nous un guide occasionnant notre première insertion dans le monde professionnel. Etant un document scientifique, il deviendra à ce titre une contribution au travail empirique dans le domaine du système d'information comptable dans le contexte béninois.

### **Paragraphe2 : Objectifs et hypothèses de l'étude de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE**

Ce paragraphe définit les objectifs de notre étude avant d'aborder les hypothèses de travail qui constituent les fils conducteurs de notre démarche.

#### **A-Objectifs :**

Les objectifs liés à la présente recherche se déclinent en objectif général et en objectifs spécifiques.

##### **1-Objectif général**

L'objectif général de notre travail de recherche est d'identifier les failles de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE afin de définir les actions correctives à entreprendre dans le cadre de sa redynamisation.

##### **2-Objectifs spécifiques(OS)**

A cet effet, les objectifs spécifiques ci-après ont été définis et sont en rapport avec l'objectif principal :

OS1 : Identifier les facteurs occasionnant l'enregistrement tardif des pièces comptables.

QS2 : Etudier les procédures de traitement des pièces comptables pour apporter les actions correctives.

## **B-HYPOTHESES**

Les hypothèses qui feront l'objet de cette étude se résument comme suit :

**Hypothèse** n°1 : Le retard dans l'enregistrement des pièces comptables découlerait du cumul de poste au niveau de la comptabilité.

**Hypothèse** n° 2 : La mauvaise gestion des pièces comptables montre l'inexistence d'une procédure formelle de traitement..

**SECTION** 2 : Le système d'organisation comptable dans la littérature et méthodologie d'analyse du système d'organisation comptable de **l'ONG-AVISAPE**.

Cette section expose la revue de la littérature et la méthodologie utilisées pour la recherche.

**PARAGRAPH** 1: le système d'organisation comptable dans la littérature.

Une recherche empirique doit avoir un encrage théorique qui permet de positionner le sujet d'étude. Ainsi, avons-nous décidé de consacrer ce paragraphe aux différentes grilles de lecture qui caractérisent notre domaine d'investigation.

## **A-Classification des concepts**

Pour mieux maîtriser notre thème de recherche, nous nous sommes documentés à partir des **ouvrages de gestion**, du dictionnaire **Larousse**, du dictionnaire **Hachette** et des **recherches antérieures** ayant traités à notre thème.

Pour faciliter la compréhension de notre développement, nous allons donc définir quelques concepts comme la comptabilité avec ses branches et son rôle, l'organisation comptable et ses différents systèmes, la notion de système sanitaire et enfin l'exposer des cas d'étude théorique et empirique liés à notre problème.

### **1. La comptabilité : Quoi ? Quelle typologie ? Et pour qui ?**

#### **1.1. La comptabilité : quoi ? Quelle typologie ?**

La comptabilité est une discipline pratique, consistant à schématiser, répertorier et enregistrer les données chiffrées en permettant de refléter et de qualifier, pour un agent ou une entité, aussi bien l'ampleur de son activité économiques que ses conséquences sur l'inventaire de son patrimoine.

La comptabilité permet de:

Connaître le montant et l'origine des résultats économiques  
; Aider à vérifier le bien-fondé des décisions prises ; Suivre  
au jour le jour le montant de sa caisse ;

Connaître la valeur du patrimoine concernée, son évolution, sa valeur ajoutée et l'ampleur de ces engagements vis-à-vis des tiers. Elle s'applique dans de multiples domaines ; ce qui a valu à ces dernières un vocabulaire très riche dont :

**Comptabilité générale** : Elle offre une vision concrète de l'évolution de valeur de l'entreprise en produisant à chaque fin d'exercice deux(02) documents important (bilan et compte des résultats) ;

**Comptabilité analytique**: Elle est utilisée à des faits internes pour localiser les zones de performances ou de non performances au sein d'une société en se focalisant sur le calcul de la rentabilité ;

**Comptabilité budgétaire**: c'est un budget qui reprend les recettes et les dépenses prévisionnelles chiffrées d'un exercice comptable de l'année en cours et autres années ;

**Comptabilité nationale**: Elle est une technique de système des données statistiques dont le but est de fournir une représentation quantitative de l'économie d'un pays.

## **1.2. La comptabilité: Pour qui?**

La comptabilité est une technique, un outil indispensable et utile à tout agent économique : Patients, Structures, Etat, l'Administrations, Banques, etc....

Pour les chefs d'entreprises elle aide à:

- > Connaître ses résultats ;
- > Orienter ses choix et ses décisions ;
- > Mieux gérer ;

> **Faire les projections et des prévisions dans le temps**

**; Utilité pour les pouvoirs publics :**

- > **Connaître la taille de la structure;**
- > **Outil de jugement par les tribunaux et d'instance ou cours d'appel ou cours des comptes**

**Utilités pour les partenaires sanitaires :**

- > **Les employés cherchent à justifier un accroissement de leur revenu ;**
- > **Les associés tendent d'y découvrir l'évolution future des valeurs de leurs titres.**

**Utilités pour les créanciers de l'ONG**

- > **Pour les créanciers de l'ONG-AVISAPE, elle permet de faire le point sur la situation exacte de la structure et sa capacité de les rembourser ;**
- > **Pour les banquiers, elle permet de déterminer le niveau de crédit.**

## **2. PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX**

Les principes comptables sont des postulats établis sur la base de la comptabilité moderne et qui sont généralement pour l'établissement des états financiers d'une structure, l'information avant d'être nécessaire à la prise de décision doit obéir à ces règles ou principes selon les normes internationales.

**On distingue (9) principes ou règles:**

**-Principe de prudence:** Elle est l'application raisonnable des faits afin d'éviter le risque de transfert, sur l'avenir d'incertitude susceptible de grever le patrimoine et les résultats de l'entreprise. La règle de la prudence est destinée à protéger les utilisateurs externes des états financiers et les dirigeants contre les illusions qui pourraient résulter d'une image non-prudente ou trop flatteuse de l'entreprise.

En application de ce principe, les plus-values latentes, donc non encore réalisées ne sont pas comptabilisées alors que les moins-values le sont par le mécanisme des provisions.

**-Principe de l'indépendance des exercices:** Ce Principe de spécialisation ou d'autonomie des exercices est à la base de la détermination du résultat de chaque

## Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE

---

exercice. Ce principe signifie qu'il faut rattacher à chaque exercice, tous les produits et toutes les charges qui le concernent et ceux-là seulement.

-Principe de l'indépendance des exercices: Ce Principe de spécialisation ou d'autonomie des exercices est à la base de la détermination du résultat de chaque exercice. Ce

## **Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE**

---

principe signifie qu'il faut rattacher à chaque exercice, tous les produits et toutes les charges qui le concernent et ceux-là seulement.

**-Principes de la permanence des méthodes** : la cohérence des informations comptable au cours des périodes successives impliquent la permanence dans l'application des règles et procédures. Toute exception à ce principe doit être justifiée par la recherche d'une meilleure information et de données lieu à des explications en annexe aux états financiers.

**-Principe de continuité de l'exploitation** : les documents de synthèses sont supposés établis à partir des l'hypothèse de continuité de l'exploitation, s'il n'est pas fait mention d'autre hypothèse retenues, dans la mesure où la structure est considérée comme devant continuer à fonctionner dans un avenir prévisible ;

**-Principe de coût historique** : Ce principe repose sur l'hypothèse théorique de stabilité de la valeur de la monnaies dans le temps (nominalisme monétaire).L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est fondés sur la conservation du coût historique qui permet d'enregistrer les biens à leur date d'entrée dans le patrimoine, à leur coût d'acquisition exprimé en unités monétaires courantes ;

**-Principe de la transparence** : L'entreprise doit donner une représentation claire et loyale de l'information comptable au vue des normes comptables en vigueur ; ce qui permettra de ressortir à travers ces états financiers une image fidèle ;

**-Principes de l'intangibilité** : Le bilan d'ouverture de exercice en cours doit correspondre au bilan de clôture de l'exercice précédent ;

**La prééminence de la réalité économique sur l'apparence juridique** : Ce principe conduire à donner dans les traitements comptables des opérations et dans la présentation des états financiers la priorité au fond sur la forme.

**Principe de l'importance relative ou significative** : l'information comptable doit être d'une importance très significative c'est-à-dire qu'elle ne doit être divulguée que lorsqu'elle apporte des éléments utiles à la prise de décision. Donc son omission ou inexactitude peut influencer les décisions économiques. Rappelons aussi que le seuil de signification de l'information dépend du jugement du professionnel.

### **3. La comptabilité : quel rôle ?**

La comptabilité dans une structure joue plusieurs rôles ; nous avons la comptabilité comme ;moyen de preuve si elle est régulièrement tenue pour être admise en justice pour faire preuve entre l'utilisateur interne et externe, elle peut être invoquée par son auteur à son profit instrument de contrôle car elle doit rendre compte à plusieurs

## Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE

---

parties :les dirigeants doivent en effet présenter les documents de synthèse(bilan ,compte de résultat et annexe)aux propriétaires de l'entreprise qu'ils gèrent, les salariés, à travers les informations transmises au comité de la structure, peuvent également être éclairés à l'aide d'un expert-comptable, sur le fonctionnement de leur structure et obtenir les informations leur permettant de négocier les accords d'entreprise sur leurs salaires, sert aussi au contrôle de l'assiette des différents impôts qu'une entreprise supporte. Le résultat comptable sert de base au calcul du résultat fiscal permettant d'établir l'impôt ;la prise de décision se passe entre deux temps, dans un premier temps en direction des utilisateurs internes ce sont des évaluations chiffrées issues de la comptabilité qui permettent aux dirigeants de prendre la meilleure décision, compte tenu des informations à sa disposition et dans un second temps en direction des utilisateurs externes qui se résume dans le tableau ci-dessous :( *tableau N°1* ) ;enfin elle joue un rôle social ou d'une partie ,elle permet à l'élaboration des statistiques nationales grâce aux informations nécessaires fournit par la comptabilité pour avoir les grands agrégats économiques que sont le produit national brut ou le montant des exportations puis un instrument de dialogue social qui permet de mesurer la richesse créée par une entreprise et du contrôle de son partage.

**TABLEAU IM°1** : Prise de décision vis-à-vis des utilisateurs externes.

| <b>Utilisateurs</b>          | <b>Besoins à satisfaire</b>  |
|------------------------------|--|
| <b>Banquiers</b>             | Un prêt peut-il être accordé à la structure ?<br>-Etude de la situation financière de celle-ci ;<br>-Possibilités de remboursement de l'emprunt ;<br>-Capacité à supporter les charges d'intérêt.                  |
| <b>Investisseurs</b>         | La rentabilité des capitaux propres placés dans la structure est-elle satisfaisante ? -Examen de différent rapport mesurant la rentabilité<br>-Comparaison des résultats entre plusieurs structures                |
| <b>Fournisseurs médicaux</b> | La structure est-elle solvable (Pourra-telle payer ces dettes) ? -Examen de la situation de la trésorerie -S'il existe des problèmes, demande de garantie supplémentaires avant la livraison (caution par exemple) |
| <b>Patients</b>              | Les services et prestations de la structure sont-ils pérennes ? Si la structure a des accessoires nécessaires pour les soins des patients cela peut mettre la vie du patient en dangers au cas contraire.          |

**Source** : Pro comptable

### **4-ORGANISATION**

## **Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE**

---

Une organisation est un ensemble d'individus, regroupés au sein d'une structure régulée, ayant un système de communication pour faciliter la circulation de l'information, dans le but de répondre à des besoins et d'atteindre des objectifs déterminés. C'est l'ensemble des opérations de comptabilité devant être enregistrées ou présentées aux tiers détenteurs d'une entreprise. La mise en place d'une organisation au sein d'une structure suppose une réflexion autour des besoins de l'entreprise en termes d'information et des risques liés à sa nature et à son environnement.

Pour **E.L. Trist (1965)** l'organisation est l'inverse du hasard, elle est une dimension bien temporelle que spatiale. L'objet organisé résiste à la désorganisation, d'autres auteurs ont favorisé et opté pour l'utilisation du mot "Action organisée" : les individus engagés dans une actions organisée ont à assurer leur coopération à partir de leur diversité. L'Organisation comptable se résume souvent à la création de quelques postes de comptables et des instructions vocales et formulés par le chef de l'entreprise à ces derniers.

### **5-le SYSTEME SANITAIRE**

Le système sanitaire est caractérisé par une grande diversité et complexité des structures, sur le plan juridique comme financier. C'est un ensemble d'institution qui a pour objectif l'amélioration de la santé de la population. Il contribue ainsi aux soins et à la prévention .Le secteur libéral coexiste avec le secteur public ; l'Etat et les collectivités territoriales ont un rôle important de décision et de contrôle.

Le système sanitaire doit répondre aux demandes des usagers tout en étant au niveau des coûts et de l'égalité d'accès aux soins. Son organisation se trouve au cœur des débats sur la réforme de la santé.

Selon l'**OMS**, le système sanitaire est défini comme « **toutes activités**, officielles ou non, qui sur les services de santé, mis à la disposition d'une population et sur l'utilisation de ces services par la population ».

Le système sanitaire comprend tous éléments qui permettent d'identifier et de satisfaire les besoins de la population. Trois(**03**) grands groupes le constituent : Les « **producteurs** » de santé, les institutions chargées de l'organisation administrative et financière et la population en tant qu'utilisatrice.

- **Les producteurs de soins** comprennent les structures (*Etablissements de santé publics et privés*), les réseaux de soins, les praticiens libéraux, les structures de prévention (*protection maternelle et infantile...etc.*). Ils disposent matériels et moyens humain. Les industries pharmaceutiques et les laboratoires vont partie de cet ensemble.
- **Les administrateurs** rassemble : En haut de l'échelon, le ministère de la santé, qui définit les politiques de santé publiques exerce son contrôle et assure la cohésion du système (centralisation). L'Etat est le garant de l'amélioration de l'état sanitaire de la

population ; à l'échelon déconcentré, les administrations telles que la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (**DRASS**), l'Agence Régionale d'Hospitalisation (**ARH**), la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales ; au niveau décentralisé, les services sanitaire et sociaux des départements et des communes.

Les institutions chargées du **financement** regroupent les organismes de protection sociale tels que la sécurité sociale, les mutuelles, l'aide sociale, les assurances privées et les institutions de prévoyance.

- Dernier acteurs du système sanitaire : **La population**, soit en tant qu'utilisatrice (soins, prévention), soit en tant que source de financement par le biais des cotisations sociales et des impôts. Elle intervient en tant qu'utilisateur, client et citoyen, par l'intermédiaire des associations de défense des malades, pour aider et influencer sur les décisions en matière de santé publique.

Ces différents acteurs ont donc pour mission d'œuvrer pour le bien être de tous et d'accompagner les centres médicaux pour une démocratie sanitaire. La démocratie sanitaire suppose « des **droits des malades** » et de définir la place de l'utilisateur dans le système de santé, à la fois acteur de ce système de santé, acteur de sa propre santé et citoyen donnant son avis et exprimant ses besoins.

Des dispositions relatives à « **l'humanisation** » des hôpitaux ont été prises à partir des années **1970**

Selon le **décret du 30 MARS 1992**, tout établissement de soins public ou privé doit tenir un dossier médical. Celui-ci doit être conservé dans les archives de l'établissement pendant 20 ans au moins. Les droits des patients à l'hôpital sont inscrits dans **la charte du patient hospitalisé (1995)**, remise lors de l'admission, qui garantit le droit à l'accès aux soins sans discrimination, le droit à la sécurité des soins (lutte contre les maladies nosocomiales), le droit au soulagement de la douleur, le droit au respect de la vie privée et des croyances, le droit d'accéder aux informations contenues dans son dossier. Depuis la promulgation de **la loi du 4 Mars 2002** relative aux droits des malades, le patient a accès à son dossier de façon directe. Auparavant, il lui fallait l'intermédiaire d'un médecin. **La circulaire du 2 Février 2005** sur la **Laïcité** à l'hôpital réaffirme **la « la liberté religieuse »** et les « **principes de neutralité et de non discrimination** », et précise que le « libre choix exercé par le malade ne doit pas perturber la dispensation des soins, compromettre les exigences sanitaires, voire créer des désordres persistants ».

### **6-LE SYSTEME COMPTABLE :**

Le système comptable peut être défini comme un ensemble organisé des documents nécessaires à l'enregistrement des opérations comptables.

## Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE

---

Le système comptable détermine les méthodes et les procédures de travail qui permettent à la structure de répondre efficacement aux deux fonctions comptables de base à savoir : le journal et le grand livre.

Le système comptable trace le chemin que doit respecter le comptable dans l'enregistrement d'un fait comptable. Il faut:

- ❖ déterminer les opérations réalisées par la structure ;
- ◆> analyser et recenser les documents qui matérialisent les opérations à savoir les bons, les factures, les avis, de débit et de crédit ; ◆> déterminer la voie précise de circulation de ces documents au sein de la structure.

Tous les systèmes qui sont représentés par des documents ou des pièces comptables sont classés et enregistrés correctement dans les comptes correspondants.

Chaque structure utilise le système comptable qu'elle considère le plus approprié. Du côté juridique, la loi oblige chaque structure à tenir la comptabilité ; cette dernière sert de base pour calculer l'impôt que la structure doit verser à l'Etat. De même elle constitue un moyen de preuve en cas de conflit « mal entendu » avec les fournisseurs ou les patients.

On distingue différents systèmes comptables à savoir :

**-Le système classique** : c'est un système qui repose sur une conception manuelle de travail. Ce système étant dépassé en pratique, mais son étude demeure indispensable à des fins pédagogiques et pratiques ;

**-Système centralisateur** : il consiste à repartir des écritures comptables selon l'importance sur plusieurs journaux appelé « Journaux auxiliaires »

**-Système de comptabilité informatisée.**

### 7. Système d'information comptable :

D'une manière générale ; l'information est un renseignement. Il s'agit d'une connaissance qui peut être acquise et consignée par écrit.

Au niveau du pilotage et de la communication des systèmes complexes, l'information est un facteur qualitatif désignant la position d'un système.

Au sens de l'informatique, l'information est un élément susceptible d'être codé pour être conservé, traité ou communiqué. C'est une donnée à une nuance prés...

Selon **Robert REIX(2011)**, « un système d'information est un ensemble organisé de ressources : matériel, logiciel, personnel, données, procédures,.... permettant d'acquérir, de

## **Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE**

---

traiter, de stocker des informations (sous forme de données, textes, images, sons, etc.) Dans les structures et entre les organisations. »

Un ensemble organisé de ressource (personnels, données, matériels, procédures, logiciels,...) permettant d'acquérir, de stocker, de structurer et de communiquer des informations sous forme de textes, images, sons, ou de données codées dans des organisations. Selon leur finalité principale, on distingue des systèmes d'informations supports d'opération (traitement de transaction, contrôle de processus sanitaires, supports d'opérations du bureau et de communication) et des systèmes d'information supports de gestion (aide à la réalisation des rapports hebdomadaires, mensuels et annuels, aide à la prise de décision par l'administration...)

**Le système d'information comptable** est l'ensemble finalisé d'états délai et procédure auquel une entité doit se confronter pour rendre compte aux organes chargés du contrôle ou du suivi des réalisations.

### **8. LE SYSTEME D'INFORMATION DES STRUCTURES SANITAIRES**

En Afrique, et plus précisément au **BENIN**, la majorité des structures sanitaires ne possèdent pas de système d'information permettant aux administrations publiques, d'apprécier leur évolution. Ceci s'explique par le fait qu'elles ne respectent pas les règles de bonne gestion notamment celles relative à la transparence. Les structures sanitaires ont un système d'information de gestion défaillant qui empêche les structures de soutien en d'obtenir une information fiable et exhaustive. C'est ainsi qu'une multiple d'organisation non-gouvernementale à un structure sanitaire se retrouve dans une situation d'incapacité d'élaboration des états financiers établis de manière régulière cela se justifie par un manque de ressources humaines nécessaire et d'outils appropriés. Signalons que même certaines

structures sanitaire formelle non ni comptable, ni manuels de procédures encore moins de dispositif comptable pouvant permettre d'enregistrer les opérations effectuées.

**PARAGRAPH 2** : La méthodologie d'analyse du système d'organisation comptable de

## **I'ONG-AVISAPE**

### **A-METHODOLOGIE DE L'ETUDE**

Toute élaboration de mémoire se définira par des méthodes, des procédures et des techniques qui permettront d'obtenir des informations, des réponses assez fiables au questionnaire préétabli dans le cadre nous utiliserons la démarche d'approche empirique.

Avant de nous inspirer sur **I'ONG-AVISAPE**, nous sommes imprégnés des différents types d'unité au sein de cette structure à travers ses services et prestations.

#### **L'approche empirique**

Elle nous permettra de mettre en évidence la méthode d'enquête envisagée.

#### **ECHANTILLONNAGE**

L'objectif de notre étude est d'obtenir les données quantitatives afin de vérifier les hypothèses retenues. Pour notre enquête, la population mère de notre étude est l'ensemble des agents de **I'ONG-AVISAPE**. Selon la fiche du personnel de la structure, elle dispose **20 agents**, compte tenu de l'indisponibilité de certains agents seulement ceux qui sont présents ont été choisis comme cadre de réalisation de notre enquête; Ce qui fait que notre échantillon est de **15 agents**.

#### **CONCEPTION DU QUESTIONNAIRE**

Un questionnaire à été élaboré par rapport aux problèmes spécifiques identifiés, ce qui nous permettra grâce à un grand nombre d'interrogations précises ; d'évaluer si les procédures de la structure remplissent les objectifs fondamentaux de la comptabilité.

Nous avons formulé que des questions fondamentales dont les réponses nous ont permis de manière directe à vérifier les hypothèses.

#### **OBSERVATION**

Cette technique a consisté à avoir des regards sur le traitement des pièces ; c'est-à-dire la procédure par laquelle les informations sont enregistrées. Aussi sont-elles faites à travers les travaux effectués par nous-même afin de toucher la réalité.

#### **LES ENTRETIENS**

Nous avons eu des échanges avec différents agents et le chargé de la comptabilité dans le but de mieux cerner la vision sur l'organisation du système comptable.

#### **LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE**

N aussi effectués des recherches sur l'internet.

**TECHNIQUE DE DEPOUILLEMENT**

Les informations recueillies à l'aide du questionnaire et du guide d'entretien subiront un traitement manuel et informatique.

**OUTILS DE PRESENTATION DES DONNEES**

Les données recueillies avec les questionnaires et du guide d'entretien seront présentés sous formes de tableau.

**B-CONDITIONS DE VALIDATIONS DES HYPOTHESES**

A ce niveau, il s'agit pour nous de décrire le contexte de validation de nos hypothèses de recherche. Le cadre opératoire apparait donc comme un creuset qui fixe les conditions de confirmation ou d'infirmer des hypothèses.

Pour valider **l'hypothèse No 1**, nous allons prendre en compte les données du guide d'entretien et du questionnaire ; nous retiendrons ici la cause qui sera conforme aux opinions émises par la majorité des enquêtes après investigation. Ainsi ; la cause qui réunit plus de **50%** des avis nous permettra de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse.

Pour valider le **L'hypothèse No2**, nous alors comparer les procédures de **l'ONG-AVISAPE** par rapport à celle de **l'OHADA** et aussi prendre en compte les données du guide d'entretien et du questionnaire ; nous retiendrons ici la cause qui sera conforme aux opinions émise par la majorité des enquêtes après investigation. Ainsi, la cause qui réunit plus de **50%** des avis nous permettra de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse.



**CHAPITRE 3 : CADRE EMPIRIQUE D'ANAL YSE DU  
SYSTEME D'ORGANISA TION COMPTABLE DE  
L'ONG-A VISAPE**

Dans ce chapitre, nous procéderons dans une première section à la présentation et à l'analyse des données relatives à l'organisation comptable et la vérification des hypothèses, approche de solutions et condition de mise en œuvre dans une seconde section.

## **SECTION 1 : Présentation et Analyse des Données Relatives à l'Organisation Comptable de l'ONG-AVISAPE.**

La présente section nous permettra de faire la présentation du fonctionnement de la comptabilité de l'ONG-AVISAPE dans un premier temps et d'opérer l'analyse du système d'organisation dans un second temps.

### **PARAGRAPHE! : Présentation et Analyse Descriptive de l'Organisation comptable de l'ONG-AVISAPE**

Ce paragraphe nous permettra de faire l'exposer du système comptable de l'ONG-AVISAPE. La pratique comptable de la dite ONG se présente de la façon suivante :

Le service comptable est assuré par un cabinet d'étude comptable qui est rattaché à celui de l'administration. C'est le cabinet qui est chargé de l'imputation, de la saisie des écritures comptable, la vérification, le rapprochement bancaire, l'établissement des rapports mensuel de gestion à l'endroit du directeur pour avoir une aperçue de sa gestion et de préparer les opérations de fin d'année.

#### **A-Opération Effectuées par l'ONG-AVISAPE**

Comme toute entité sanitaire qui traite des relations d'échange avec son environnement effectue principalement des opérations de banque, de caisse, de vente et d'achat des produits sanitaires.

##### **b-Opérations d'achat**

Les opérations d'achats son les comptes fournisseurs médicaux auprès desquels l'ONG-AVISAPE s'approvisionne en médicament injectables et comprimés au CAME. Ces achats sont matérialisés dans leurs entrées en stock à la pharmacie et la réception de factures fournisseurs médicaux.

##### **c-Opérations de banque et caisse(Trésorerie)**

Pour la banque, ce sont les différents versements, retraits, chèques émis ou reçus sont procèdes à la fin de chaque année aux états de rapprochement bancaire. Les opérations de caisse, se sont les dépenses, les versements, les retraits qui concerne directement la caisse.

## **B- Le système comptable de l'ONG-AVISAPE**

L'ONG-AVISAPE dispose d'un système comptable informatisé qui est une évolution du système centralisateur. L'ONG-AVISAPE dispose d'un support comptable installé, ce support est un logiciel de comptabilité dont la caractéristique principale est la saisie des opérations dans les différents journaux donnant ainsi les états (report au grand livre, la balance, le bilan, le compte de résultat).

Les pièces comptable dont dispose l'ONG-AVISAPE sont pour la plupart des factures de vente émises par l'ONG-AVISAPE dont la mise en forme doit être revue pour garantir mieux l'authenticité ;les factures fournisseurs, les chèques émis ou reçu ;les autres pièces de banque ;les fiches de recettes et les bons de caisse. Cependant l'ONG-AVISAPE doit pour toute pièce comptable garantir les conditions de sécurité et d'authenticité.

Les pièces comptables sont datées, numérotées et conservées dans des chronos pièces et sera en fonction de la nature de chaque opération. Par exemple, une facture fournisseur doit être datée, numérotée puis classée et conservée dans les chronos des pièces d'achats.

### **A-L'Imputation et la Saisie des pièces comptables**

L'imputation consiste à débiter ou à créditer un compte selon qu'il est de nature débiteur ou créateur conformément au plan comptable général(SYSCOHADA) mais aussi en tenant lieu de celui des tiers.

La saisie est l'enregistrement des écritures passées dans le logiciel comptable(PERFECTO) la procédure est telle que chaque opération est saisie en fonction de la nature de l'opération d'origine.

#### **a- Gestion de la Trésorerie**

L'ONG-AVISAPE ne dispose pas d'un système de gestion de trésorerie à part la tenue d'un bon de caisse par la caissière. Et cela est très insuffisant pour répondre aux besoins de la trésorerie. Pour cela, la mise en place d'un système de gestion de la trésorerie(tenue d'un livre de caisse, un livre de banque, le suivi des créances, dettes,....) permettra d'avoir une idée sur la trésorerie mais aussi sur le besoin en fonds de roulement(BFR) et le fonds de roulement(FR). Cependant la gestion de la trésorerie est pour mission principale de maîtriser les flux financière de la structure(suivi des encaissements, décaissement, minimisation des frais bancaires, contrôle de sécurité des opérations).

### c-la Gestion de Stock

L'ONG-AVISAPE ne dispose pas d'un procédé de gestion de stock régulier. Cependant, les principaux stocks sont : les produits pharmaceutiques et les emballages. Chacun d'eux dispose d'une fiche de tenue qui est établie. Mais par manque de suivie ces fiches sont tenues irrégulièrement. Pour cela, l'ONG-AVISAPE doit garantir toutes les conditions de régularités pour la tenues de ces fiches de stock en adoptant une méthode d'évaluation reconnue par le SYSCOHADA (**Coût moyen pondéré ou première entrée première sortie FIFO**)

### C-Analyse sur la pratique comptable

Notre analyse serait à la base des trois mois de stage pratique au service comptable de l'ONG-AVISAPE. Ce stage nous a permis de faire des observations sur les atouts dont l'organisation dispose mais également les insuffisances liées à la pratique comptable.

Le service comptable de l'ONG-AVISAPE dispose des avantages dont elle ne saisie pas les opportunités, on peut citer entre autres:

-Un support comptable informatisé, le logiciel comptable « **PERFECTO** ».Seul logiciel peut lui faciliter sa gestion comptable et financière, également les calculs des charges et des produits pour une meilleur analyse de ces prestations et services ;

Un cabinet d'étude comptable assurant la tenue de sa comptabilité, cela représente pour l'ONG-AVISAPE des avantages en matière de gestion comptable et financière.

**Les insuffisances liées à la pratique comptable ;le service comptable dans sa pratique comptable fait l'objet des insuffisances comptables qui sont :**

-Le manque de la mise en œuvre des processus comptables de l'ONG-AVISAPE visant à produire l'information comptable, financière,et sociale.

-Une insuffisance des processus de création de la valeur, en contribuant à la gestion des relations avec l'extérieur ; ou l'intérieur de l'organisation, à la gestion budgétaire et à la production de l'information décisionnel.

### PARAGRAPHE 2 : Présentation et analyse de donnée d'enquête

De ce paragraphe, nous allons présenter les résultats de nos enquêtes.

*Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-  
AVISAPE*

### **C- Au cumul de poste au niveau de la comptabilité**

**Du tableau et du graphe nol, il ressort :**

**S13.33% des enquêtes soit deux sur quinze (2/15) personnes pensent que le problème de la mauvaise ou non hiérarchisation des tâches est un facteur de retard dans l'enregistrement des pièces comptables. ■/ 33 ,33% des enquêtes soit (5/15) personnes pensent que la lourdeur administrative est un facteur de retard d'enregistrement comptable. ♦S53.34% soit huit sur quinze (8/15) des enquêtes pensent que le cumul de poste au niveau de la comptabilité est un facteur pertinent qui empêche l'enregistrement à temps des pièces comptables.**

#### **2.2 Présentation des résultats liés au HS no2**

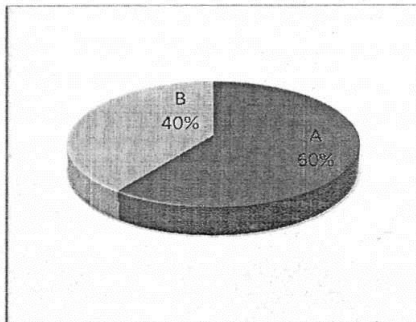
Le dépouillement des données collectées nous donne le résultat que nous présentons dans le tableau ci-après :

**Tableau no4 : la mauvaise gestion des pièces comptables montre l'inexistence d'une procédure formelle de traitement**

| <b>Causes</b>  | <b>Effectifs</b> | <b>Fréquences</b> |
|--|------------------|-------------------|
| <b>Le manuel de procédures n'est pas disponible au sein de l'OIMG-AVISAPE</b>                  | <b>9</b>         | <b>60%</b>        |
| <b>La non recherche authenticité des pièces comptables fournis par les divers prestataires</b> | <b>6</b>         | <b>40%</b>        |
| <b>TOTAL</b>   | <b>15</b>        | <b>100%</b>       |

**Source: Résultat d'enquête, MARS 2015**

**Graphique no2 : Représentation des réponses obtenues par rapport au HS no2**



**Legendre**

**A- Le manuel de procédures n'est pas disponible au sein de l'ONG-AVISAPE**

**B- La non recherche authenticité des pièces comptables fournis par les divers prestataires**

**Du tableau et du graphe no2, il ressort**

**S 60% Des enquêtes soit neuf sur quinze (9/15) personnes que le problème de mauvais gestion des pièces comptables est dû à l'absence d'un manuel de procédure.**

**y Seulement 40% soit six sur quinze (6/15) des enquêtes pensent que la non recherche d'authenticité des pièces comptable fournir par les différents prestataires montre aussi qu'il n'existe pas une procédure formelle du traitement des pièces**

**SECTION 2 : Vérification des hypothèses, approche de solutions et conditions de mise en œuvre**

**Dans cette section, nous allons procéder à la vérification des hypothèses puis nous allons formuler des approches de solutions et des conditions mise en œuvre.**

**PARAGRAPH 1 : synthèse des résultats et vérifications des hypothèses**

**La synthèse des résultats des enquêtes que nous venons d'effectuer nous permettra de vérifier nos hypothèses.**

### **Synthèse des résultats et validation de l'hypothèse n°1**

**Après le dépouillement de l'enquête relative à l'hypothèse n°1, nous avons constaté que huit(08) personnes soit 53.34% de l'effectif de notre échantillon estime que le retard dans l'enregistrement des pièces comptables est due au cumul des postes au niveau de la comptabilité. Cette cause ayant recueillies plus de 50% du consentement des enquêtes, au regard de notre condition de validation en rapport à l'hypothèse n°1, l'hypothèse selon laquelle le retard dans l'enregistrement des pièces comptables est due au cumul des poste au niveau de la comptabilité, est vérifiée.**

### **Synthèse des résultats et validation de l'hypothèse no2**

**Après le dépouillement de l'enquête relative à l'hypothèse n°2, nous avons constaté que neuf(09) personnes soit 60% de l'effectif de notre échantillon estiment que la mauvaise gestion des pièces comptable montre l'inexistence d'une procédure formelle de traitement. Cette cause ayant recueillie plus de 50% du consentement des enquêtes ,au regard de notre condition de validation en rapport à l'hypothèse n°2,l'hypothèse selon laquelle la mauvaise gestion des pièces comptables montre l'inexistence d'une procédure formelle de traitement dus à l'absence d'un manuel de procédure qui est bel et bien fondé, donc vérifiée.**

**Paragraphe 2 : Approches de solutions et conditions de mise oeuvre pour une efficacité du système d'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE.**

**Nous proposons dans cette partie d'une part, les solutions susceptibles de pallier les différents problèmes qu'engendrent le non fonctionnement de l'organisation comptable à l'ONG-AVISAPE et d'autre part, les conditions de leur mise en œuvre.**

**s •■**

### **A-Approche de solution**

#### **A-1 Approche de solution liée au problème n°1**

**Pour remédier à ce problème, nous proposons à la direction générale de l'ONG de donner :**

- Une définition des fonctions, la répartition des tâches à l'endroit de chaque agent de la structure.
- Une définition des pouvoirs et des responsabilités.

### **A-2 Approche de solution liée au problème n°2**

Face à la situation de la mauvaise gestion des pièces comptables, nous suggérons à la direction générale de l'ONG-AVISAPE :

- d'établir un tableau de bord de suivi des pièces comptables imputées
- de susciter la prise de conscience des agents sur la sensibilité des pièces comptables.

### **B-Condition de mise en œuvre**

Les approches de solution aux problèmes spécifiques identifiés donneront les résultats attendus si les conditions suivantes sont remplies.

#### **B-1 Concernant problème n°1**

Pour mettre en application les solutions proposées à ce problème, la direction générale de l'ONG doit mettre sur pied deux(02) portant sur les enregistrements comptables à savoir : Le contrôle d'exhaustivité et le contrôle d'exactitude.

**-Le Contrôle d'exhaustivité** : ce contrôle permet à l'ONG de s'assurer que toutes les opérations ont faits l'objet d'un enregistrement comptable. Pour cela, on utilise un certain nombre de techniques dont les plus courantes sont entre autres le respect de la chronologie pour la mise en place des séquences numériques (Numérotation des factures sans rupture de numéro), suivi d'une opération en rapprochant les documents afférents à cette opération (Etude d'un circuit d'achat).

**-ie Contrôle d'exactitude** : ce contrôle permettra à l'ONG de s'assurer que tous les montants comptabilisés ne sont pas erronés. C'est un contrôle global.

### **B-2 Concernant problème n°2**

Pour la mise en œuvre de la solution de l'hypothèse no2, la direction générale doit se baser sur :

- **l'Adoption et le respect des obligations législatives. Il s'agit là de :**
  - le plan comptable général ;
- Droit des sociétés ;
- Prise en compte de la loi sur la sécurité financière.
  - **Le plan et le contenu du manuel des procédures comptables.il s'agit là de :**
    - l'organigramme et l'organisation comptable ;
  
- système informatique utilisé ;
- le paramétrage des logiciels de gestion utilisés ;
- les règles d'élaboration de classement, de conservation, d'archivage des livres comptables et des pièces justificatives.

## CONCLUSION

**Au terme de nos(03) mois de stage académique effectué, nos satisfactions reposent essentiellement sur l'opportunité qui nous a été offerte de découvrir l'ONG-AVISAPE, de confronter nos connaissances académiques aux réalités du terrain mais surtout d'y acquérir nos premières expériences professionnelles, riches et variées en matière d'analyse de l'organisation comptable d'une structure sanitaire.**

**Toute structure doit disposer d'une organisation comptable efficace qui permettra la circulation d'une bonne information pour une prise de décision meilleure afin de garantir la survie de la dite structure.**

**L'objectif de ce travail est d'identifier les failles de l'organisation de l'ONG-AVISAPE afin de définir les actions correctives à entreprendre dans le cadre de sa redynamisation. Cet objectif résulte du problème général qui nous a permis de constater que l'organisation comptable est défaillante. Ceci nous a permis d'identifier un certain nombre de causes afin de faire la lumière sur les problèmes spécifiques qui découlent du problème général. Ensuite nous avons émis trois hypothèses en phase avec les problèmes spécifiques.**

**En menant nos recherches, nous avons recouru à la méthode analytique et descriptive, elles ont été appuyées sur les techniques d'observation, de questionnaire et de documentaire. Notre étude nous a amené à relever un certain nombre de points à améliorer qui nous a permis de faire des suggestions et des conditions de mise en œuvre.**

**En toute conscience, nous ne prétendons pas avoir épuisé toute la problématique du thème abordé, nous espérons que la prise en compte de nos suggestions faciliterait le développement de l'ONG-AVISAPE, et pourrait éventuellement servir de guide d'application pour d'autres structures sanitaires.**

### **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**Manuel d'organisation du système d'information comptable et de  
gestion Cours sur la comptabilité générale de la deuxième année 2014**

**Da MATHA SANTANNA, Analyse de l'organisation comptable : Cas de l'Ets TÏNO,  
2014**

**Mathieu Auguste AHOUANOGBO, Modèle de gestion comptable des ONG au BENIN : Cas  
du centre songhaï, 1997**

**M. Félix DIOUF, Analyse du système d'information comptable de GMB, Décembre 2011**

**[www.memoireonline.com/](http://www.memoireonline.com/)**

**[www.organiser-reussir.com/](http://www.organiser-reussir.com/)**

**[www.procomptable.com/](http://www.procomptable.com/)**

**[www.youscribe/catalogue/stage/organisation-comptable](http://www.youscribe/catalogue/stage/organisation-comptable)**

## **ANNEXES**

### **ANNEXE 1 : Schéma de traitement classique des données comptable**

~1 t I ;  
P'ÔCC  
(UlbNCObvc J--- ^  
i\_

^^-H de cornpios  
f^ûn

! Aixjlye et  
codogc / dos  
données

I I I  
| ou  
ICMjrn  
ol

1 Som'o  
dos  
dex^no  
os

i i  
1.11

En,08,5lromoni<k,r,1  
loi compas d,, | doj

'T''j-j f----- j-j-j-i g'ond livo

Travail

Ediïion do

bïztb±i

idb:j

!

OO  
COnC'C  
O'CO

-----J ijuyoy^  
d'invncioirs |

i ! | I 71 Compie do ië\*ftoi j p^16\*  
M ""^""^  
r -

**ScKérsio de traitement classique d-es données comptable\***

rçc : Procomplable

AN1NÈXE 2 : Schéma récapitulatif de l'organisation comptable selon ! **Système**  
centralisateur •

Do  
cu  
me  
nt  
Piè  
ces

Justificatives

|            |            |         |      |
|------------|------------|---------|------|
| Journal    | Auxiliaire | Fre     | I.   |
| Auxiliaire | Ve         | so      | I de |
| Journal    | nt         | re      | s    |
| Journal    | e          | rie     | i    |
| Journal    | Journal    | j       | Op   |
| Journal    | Auxiliaire | Journal | er   |
| Journal    | Auxiliaire | Journal | ati  |
| Journal    | Auxiliaire | Journal | on   |
| Journal    | Auxiliaire | Journal | s    |
| Journal    | Auxiliaire | Journal | Di   |
| Journal    | Auxiliaire | Journal | ve   |
| Journal    | Auxiliaire | Journal | rs   |
| Journal    | Auxiliaire | Journal | es   |

Centralisation  
i Journal genera!

brand  
Livre

Général

---

## **Balance<sup>1</sup>**

I

Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de  
l'ONG-AVISAPE

---

**ANNEXE**

| <b>ACTIF</b>                         | <b>N</b> | <b>N-I</b> |
|--------------------------------------|----------|------------|
|                                      | -        |            |
| <b>Charge immobilisées</b>           |          |            |
| <b>Immobilisations incorporelles</b> |          |            |
| <b>Immobilisations corporelles</b>   |          |            |
| <b>Immobilisations financières</b>   |          |            |
| <b>Amortissements et provisions</b>  |          |            |
| <b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>        |          |            |
| <b>STOCK</b>                         |          | •          |
| <b>Fournisseurs, Avances Versées</b> |          |            |
| <b>CLIENTS</b>                       |          |            |
| <b>Autres Créances</b>               |          |            |
| <b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>         |          |            |
|                                      |          |            |
| <b>TOTAL TRESORERIE ACTIF</b>        |          |            |
|                                      |          |            |
| <b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>           |          |            |

Source: Manuel

**ANNEXE 3: BILAN**

| <b>PASSIF</b>   | <b>N</b> | <b>N-I</b> |
|---|----------|------------|
| <b>CAPITAL</b>  |          |            |
| Primes et Réserves Report à<br>nouveau Résultat net de<br>l'exercice Provisions<br>réglementaires   |          |            |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>   |          |            |
| Emprunt et dettes financières diverses<br>Provisions financières pour risque et charges   |          | •          |
| <b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>   |          |            |
| Dettes et Ressources assimilées H.A.O<br>Clients, Avances reçus Fournisseurs<br>d'exploitation Dettes Fiscales Dettes<br>Sociales Autres Dettes |          |            |
| <b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>   |          |            |
|   |          |            |
| <b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF</b>  |          |            |
|   |          |            |
| <b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>   |          |            |

Source: Manuel Comptable

**ANNEXE 3: BILAN (suite)**

| <b>PASSIF</b>                                 | <b>N</b> | <b>N-I</b> |
|---|----------|------------|
| <b>CAPITAL</b>                                |          |            |
| Primes et Réserves                            |          |            |
| Report à nouveau                              |          |            |
| Résultat net de l'exercice                    |          |            |
| Provisions réglementaires                     |          |            |
| <b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>                 |          |            |
| Emprunt et dettes financières diverses        |          | •          |
| Provisions financières pour risque et charges |          |            |
| <b>TOTAL DETTES FINANCIERES</b>               |          |            |
| Dettes et Ressources assimilées H.A.O         |          |            |
| Clients, Avances reçus Fournisseurs           |          |            |
| d'exploitation Dettes Fiscales Dettes         |          |            |
| Sociales Autres Dettes                        |          |            |
| <b>TOTAL PASSIF CIRCULANT</b>                 |          |            |
|   |          |            |
| <b>TOTAL TRESORERIE-PASSIF</b>                |          |            |
|   |          |            |
| <b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>                   |          |            |

**Source:** Manuel comptable

Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de  
l'ONG-AVISAPE

---

**ANNEXE 4 : Fiche**

| Date :    |                   | Fiche d'imputation |    | N° d'ordre: . |        |
|-----------|-------------------|--------------------|----|---------------|--------|
| Libellé : |                   |                    |    |               |        |
| Journal   | Compte<br>général | auxiliaire         | N° | Débit         | Crédit |
|           |                   |                    |    |               |        |

**Source:** Pro comptable

**ANNEXE 5 : Questionnaire**

Dans le cadre de la rédaction du rapport de stage marquant la fin de formation de la Licence Professionnelle en Comptabilité Audit et Contrôle de Gestion, nous réalisons une étude sur Analyse de Organisation Comptable de **l'ONG-AVISAPE**. Nous souhaitons recueillir quelques informations à votre niveau. Vos réponses seront tenues confidentielles.

Nous vous remercions de répondre aux questionnaires ci-après.

Selon vous qu'est ce qui explique le retard dans l'enregistrement des pièces comptables :

- le cumul de poste au niveau de la comptabilité

- la mauvaise ou non hiérarchisation des tâches

- la lourdeur administrative

Etes-vous informés de l'existence d'un manuel de procédure de  
**l'ONG-AVISAPE OUI**  **NON**

-SI oui répond t- elle aux normes formelle de **l'OHADA**

? -Si non, pourquoi?

Permet-il une gestion adéquate des pièces comptables de  
**l'ONG-AVISAPE ? OUI**  **NON**

Si oui, quel est la base du mauvais fonctionnement

Les diverses tâches sont t- elles bien réparties entre les différents agents ?

**D'accord**  **Pas d'accord**  **Indifférent**

Pourquoi

Que suggérez-vous pour l'amélioration comptable de **l'ONG-AVISAPE ?**

**Table des matières**

## Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE

---

|  |      |
|--|------|
| Avertissement  | I    |
| Dédicace1  | II   |
| Dédicace2  | III  |
| Remerciements  | IV   |
| Liste des abréviations et Sigles   | V    |
| Liste de Tableaux  | VI   |
| Liste des graphiques   | VII  |
| Sommaire   | VIII |
| Introduction générale  | 1    |
| Chapitre I : Cadre théorique et méthodologie d'analyse de l'organisation comptable d'ONG-AVISAPE   | 4    |
| Section I : Problématique, intérêt, objectifs et hypothèses de l'étude de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE                              | 5    |
| Paragraphe I : Problématique et Intérêts de l'étude de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE.  | 5    |
| A-Problématique  | 5    |
| B-Intérêt de l'étude   | 7    |
| Paragraphe II : Objectifs et hypothèses de l'étude de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE  | 8    |
| A- Objectif  | 8    |
| 1- Objectif général  | 8    |
| 2- Objectif Spécifiques  | 8    |
| B-Hypothèses   | 9    |
| Section II : Le système d'organisation comptable dans la littérature et méthodologie d'analyse du système d'organisation comptable d'ONG-AVISAPE | 9    |
| Paragraphe I : le système d'organisation comptable dans la littérature   |      |
| A-Clarifications des concepts  | 9    |
| 1. La comptabilité : quoi ?quelle typologie ?et pour qui ?   | 9    |
| 1.1 la comptabilité : quoi, quelle typologie ?   | 9    |
| 1.2 La comptabilité : pour qui ?   | 10   |
|  | 10   |

## Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE

|  |    |
|--|----|
| 2. Principes comptables fondamentaux   | 11 |
| 3. la comptabilité : quel rôle ?   | 11 |
| 4. Organisations   | 13 |
| 5. Les structures Sanitaires   | 14 |
| 6. Système comptable   | 15 |
| 7. Système d'information comptable   | 17 |
| 8. Système d'information des structures sanitaires   | 18 |
| Paragraphe II : La méthodologie d'analyse du système de l'ONG-AVISAPE                                | 19 |
| ✓ Méthodologie de l'étude  | 19 |
| ✓ Condition de validation  | 19 |
| Chapitre II : Cadre institutionnel d'analyse du système d'organisation comptable.                    | 21 |
| Section I : Présentation de l'ONG-AVISAPE  | 22 |
| Paragraphe I : Historique, mission et activités de l'ONG-AVISAPE                                     |    |
| A-Historique et Activités  | 23 |
| B-Mission et fiche d'identification  | 23 |
| Paragraphe II : Organisation et environnement de l'ONG-AVISAPE                                       |    |
| A-Organisation d'AVISAPE   | 24 |
| B-Environnement D'AVISAPE  | 25 |
| Section II : Déroulement du stage, expériences acquises et difficultés rencontrée                    | 25 |
| Paragraphe I : Déroulement du stage  | 26 |
| Paragraphe II : Expériences acquises et difficultés rencontrée                                       | 28 |
| A-Expériences acquises   |    |
| B-Difficultés rencontrée   | 29 |
| Chapitre III : Cadre empirique d'analyse du système d'organisation comptable d'AVISAPE               | 29 |
| Section 1 : Présentation et analyses de données relative à l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE | 29 |
| Paragraphe 1 : Présentation et analyse descriptive de l'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE      | 31 |
| A-Opération effectués par l'ONG-AVISAPE  | 32 |

## Analyse de l'organisation comptable au sein d'une structure sanitaire : cas de l'ONG-AVISAPE

---

|  |    |
|--|----|
| B-Système comptable de l'ONG-AVISAPE   |    |
| C-Analyse et pratique comptable de l'ONG-AVISAPE   | 32 |
| Paragraphe 2 : Présentation et analyse des données d'enquêtes  | 32 |
| Section 2 : Vérifications des hypothèses, approche de solution et condition de mise en œuvre   | 33 |
|  | 34 |
| Paragraphe 1 : Synthèse des résultats et vérification des hypothèses   | 35 |
| Paragraphe 2 : Approche de solution et condition de mise en œuvre pour une efficacité du système d'organisation comptable de l'ONG-AVISAPE |    |
| Conclusion général   | 40 |
| Bibliographie générale   | 40 |
| Annexes  | 41 |
|  | 47 |
|  | 49 |
|  | 51 |